|  |
| --- |
| **Appel à manifestation d’intérêt**Projets d’investissement dans la création de lieux spécialisés pour l’accompagnement du lien précoce parents-bébé sur le Hainaut |

**Contexte**

Le RHESEAU, Réseau Hainuyer pour l’Epanouissement et la Santé mentale des Enfants, Adolescents et Usagers assimilés, est un réseau intersectoriel participatif qui met en œuvre la Nouvelle Politique de Santé Mentale pour les enfants et adolescents. Il réunit des partenaires de tous les secteurs afin de travailler ensemble à améliorer le bien-être des enfants et adolescents. Différents programmes d’actions transversales et intégrées s’organisent dans le cadre du RHESEAU, notamment celui qui vise à améliorer l’Observation, la Détection et l’Intervention Précoces (ODIP). Une des priorités de travail mise en avant dans ce programme est la création d’une offre spécialisée pour la prise en charge du lien précoce entre les parents et leur bébé sur le Hainaut, et ce suite aux constats suivants :

* La province du Hainaut est la province wallonne la plus peuplée (avec 13619 naissances en 2017), le fait de développer une nouvelle offre de prise en charge des enfants de 0-3 ans et de leurs parents sur le territoire est donc incontournable.
* Les futures mères hennuyères cumulent plus de facteurs de vulnérabilité différents que l’ensemble des mères de la FWB (ONE, 2019). Or c’est le cumul des facteurs de risque qui majore la problématique. Voici une liste de ces facteurs de risque : isolement social, précarité matérielle, trouble psychique, jeune âge, faible niveau d’étude, antécédents traumatiques, violences inter et intra familiales, addictions, déficience mentale (même légère), etc.
* Des offres spécifiques existaient (unité mère-enfant de Tivoli, unité Ylang-Ylang du CRP Les Marronniers, unité de Titeca), elles se sont récemment arrêtées, n’offrant plus de prise en charge résidentielle spécifique dans notre Province et au-delà du Hainaut.
* La crise sanitaire que nous connaissons actuellement a renforcé les difficultés préexistantes, du fait de l’isolement des jeunes parents. Cette crise a mis en exergue le manque de lieux thérapeutiques ambulatoires et/ou résidentiels pour les parents présentant des vulnérabilités.
* Un état des lieux intersectoriel en cours auprès des services spécialisés concernant les interventions auprès des enfants de 0-3 ans et leurs parents (soutien à la parentalité) révèle des manques dans l’offre d’accompagnement du lien fragilisé parents-enfant dans cette période critique et précoce de vie (« État des lieux » prochainement disponible sur [www.rheseau.be](http://www.rheseau.be)). Voici quelques constats issus de l’analyse :
	+ On relève des temps d’attente parfois très longs (jusqu’à 6 mois) pour certains services spécialisés. On constate une saturation des services d’accompagnement périnatal, certains doivent mettre en place un système de roulement pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes mais celui-ci n’est parfois plus suffisant face à la croissance des demandes.
	+ Les chiffres de prises en charge reflètent bien souvent la pointe d’un iceberg, les situations les plus complexes et fragiles, car une priorisation se fait au vu du manque de services spécialisés qui sont saturés.
	+ Il y a peu de possibilité d’orientation vers un service résidentiel parents-enfant faute de place, alors que les demandes et situations qui nécessiteraient cette orientation sont très nombreuses.
	+ Concernant les unités parents-enfant existantes, celles-ci sont trop éloignées, ce qui constitue un frein majeur car l’accessibilité géographique est extrêmement importante pour les familles dans cette période précoce du lien avec le bébé. Certaines de ces unités ont également des critères d’accès trop restrictifs (ex : présence ou non d’un trouble psychique soigné, absence de handicap).
	+ La durée des séjours en maternité étant réduite, cela limite l’identification des situations complexes et difficiles et le champ d’action du personnel des maternités pour soutenir les parents fragilisés dans les premiers moments et trouver les ressources appropriées.
* Les carences sur le territoire hennuyer avaient déjà été pointées par les Commissions de Coordination de l’Aide aux Enfants Victimes de Maltraitance de la province ces dernières années.

**Types de projets recherchés**

L'objectif de cet appel à manifestation d’intérêt est de renforcer l’offre d’accompagnement du lien précoce parents-bébé sur le Hainaut aux niveaux résidentiel, de l’accueil de jour, et ambulatoire/mobile. L’appel vise donc à mobiliser des partenaires, tant financiers que cliniques, désireux de rejoindre le groupe de travail pour se concerter, se coordonner et mutualiser leurs ressources en vue de développer une nouvelle offre.

Description de l’offre idéale à développer :

* Offre adaptable aux besoins du public rencontré via l’activation de plusieurs services : (1) hébergement (de type résidentiel), (2) accueil de jour, (3) accompagnement au domicile et/ou ambulatoire.
* Ces 3 offres sont directement et indépendamment activables.
* Objectifs de l’accompagnement : évaluer et soutenir la construction d’un lien parents-enfant de qualité.
* Localisation centrale sur la province du Hainaut pour la structure thérapeutique résidentielle – répartition des centres de jour sur la Province pour accroître l’accessibilité de ceux-ci.
* Offre adaptée aux besoins :

Le continuum dans l’accompagnement est pensé : l’articulation entre ces 3 offres est indispensable (hébergement (de type hospitalisation) – accueil de jour – accompagnement au domicile et/ou ambulatoire).

* Public-cible : risque de fragilité du lien, pathologie du lien

Facteurs de risque, donnés à titre d’exemples :

* Du côté de la structure familiale : violences intra-familiales, manque de ressources socio-familiales adéquates, etc.
* Du côté des parents : grossesses adolescentes, retard mental léger, fragilité psychique, assuétudes, etc.
* Du côté du bébé : prématurité, handicap, etc.
* Accompagnement dès la grossesse et jusqu’aux 3 ans de l’enfant
* Equipe psycho-médico-sociale spécialisée dans la problématique du lien parents-enfant adoptant une posture de travail à partir des compétences des parents et de l’observation et des besoins de l’enfant

Remarque : cette combinaison des 3 offres (hébergement (de type résidentiel) – accueil de jour – accompagnement au domicile et/ou ambulatoire) apparaît comme la combinaison idéale, mais des réponses peuvent être apportées pour l’une de ces offres, indépendamment des autres.

**Critères demandés :**

Pour être recevable, une manifestation d’intérêt doit :

* Être en lien avec les besoins et objectifs énoncés ci-dessus,
* Être porté par un ou des partenaires hainuyers,
* Décrire les apports financiers envisagés éventuels,
* Démontrer d’une volonté de co-construction avec un comité d’accompagnement intersectoriel,
* Être introduit dans les délais

**Déposer une manifestation d’intérêt :**

Date limite pour rentrer une manifestation d’intérêt : 14 octobre 2022

A envoyer à amandine.masuy@rheseau.be et colette.gadenne@rheseau.be avec la mention suivante : « Manifestation d’intérêt périnatalité »

**Renseignements :**

En l’absence de Mme Masuy, contacter Laure Raymond via l’adresse cli@rheseau.be ou 0460/97.59.82 (jusqu’au 19/07/2022).

A partir de la mi-Août, contacter Madame Masuy via l’adresse amandine.masuy@rheseau.be ou 0471/81.35.32.